

Séance du mardi 27 juin 2023

Date de la convocation: 20/06/2023

Membres en exercice : 11
L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Pierre CAPOU,

Présents : 7
Présents : Pierre CAPOU, Joseph FROMIGUE, Serge LAGUIBEAU, Sadek BOUBEKEUR, Didier LARDAT, Benoît TOULOUZET, Félix SASSO

Votants : 7

Représentés :

Excusés : Noël PEREIRA DA CUNHA

Absents : Xavier MACIAS, Pascal FLURIN, Alexandra FRONTY

Secrétaire de séance : Sadek BOUBEKEUR

2023_033 - Objet : LOCATION DE L'APPARTEMENT DE L'AILE SUD RDC AU LIEU DIT CAMP DE LA RUSSE A CAUTERETS

Le président rappelle que l'appartement nord du lieu dit "camp de la russe" à Cauterets est un logement appartenant au patrimoine indivis, laissé vacant depuis le départ de Madame Coudert en décembre 2022.

La commission syndicale a reçu une proposition de M. Alain Monteau, employé saisonnier à la commission syndicale et à Espaces Cauterets, pour occuper l'appartement.

Le conseil syndical, à l'unanimité des délégués présents, **DECIDE :**

- **DE REDIGER** un bail contenant les clauses suivantes :
 - preneur M. Alain Monteau ;
 - prise des locaux à partir du 1er juillet 2023, pour une période de trois ans, reconduit tacitement pour une durée égale à celle du contrat initial, à défaut de congés ;
 - loyer mensuel de 470 € (quatre-cent soixante-dix euros) et 100 € d'avance sur charges. Le loyer sera payable mensuellement au SGC de Tarbes ;
 - caution de 470 € (quatre-cent soixante-dix euros) payable au SGC de Tarbes à la signature du bail ;
- **DE DONNER POUVOIR** au président pour signer ce bail et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Tarbes

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 30/06/2023
065-256501321-20230627-2023_033-DE

Le président
Pierre CAPOU



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

RF
Tarbes

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 30/06/2023
065-256501321-20230627-2023_033-DE